

Exploitations illégales d'holothuries dans l'archipel des Chagos

Mark D. Spalding¹

Archipel des Chagos

L'archipel des Chagos, situé dans l'océan Indien central, compte une cinquantaine de petites îles d'une superficie de 53 km² seulement. Ces îles sont éparpillées à travers un vaste complexe de bancs peu profonds et d'atolls entourés de près de 11 000 km² d'eau de plus de 50 mètres de profondeur (Sheppard et Seaward, 1999) et d'environ 1,3 % des récifs coralliens mondiaux (Spalding et al., 2001).

Les îles ont été colonisées pour la première fois à la fin du XVIIIe siècle. Vers le milieu du XXe siècle, une petite économie s'était formée autour du coprah, mais les habitants de l'île ont été déplacés, le plus souvent contre leur gré, par les Britanniques au début des années 70 (les procédures judiciaires entamées par les habitants des Chagos sont toujours en cours). À l'exception de Diego Garcia, où se trouve aujourd'hui une grande base militaire américaine, les îles sont inhabitées depuis plus de 30 ans (Curtis, 2004 ; Edis, 2004). Dans les années 70, des études des récifs coralliens ont révélé une faune récifale remarquablement préservée alors que la surpêche avait probablement causé la mort de nombreuses tortues marines. Le biote des îles anciennement habitées a évidemment été fortement altéré, mais un certain nombre d'îles sont restées exemptes de rats et comptent certaines des plus importantes colonies d'oiseaux marins nicheurs de l'océan Indien.

Des patrouilles de pêche sont entrées en action dans les années 90, principalement pour surveiller les activités de pêche autorisées de thonidés. Par ailleurs, un petit exploitant de pêche benthique de Maurice détient une licence de pêche. Dans le même temps, on a recensé pour

la première fois des activités de pêche illicites et, depuis lors, un nombre impossible à préciser de navires ont été observés, principalement en provenance d'Asie du Sud et d'Indonésie (Mees et al., 1999 ; et communications personnelles avec divers représentants des services des pêches et des pouvoirs publics britanniques). En 1996, une expédition a révélé que les populations de requins de récif avaient chuté de quelque 85 %, diminution clairement imputable à la pêche illicite puisque les exploitants détenteurs d'une licence ne pêchent pas ces espèces (Anderson et al., 1998).

Depuis 1996, la Grande-Bretagne a redoublé d'efforts pour surveiller ces eaux, et un navire de protection des pêches patrouille à présent toute l'année tandis que le personnel militaire britannique se rend régulièrement dans les îles. Cela a permis d'augmenter le nombre de saisies de navires de pêche illégaux et d'arrestations de membres d'équipage (figure 1), bien que les taux d'arrivée de nouveaux navires illégaux restent élevés (C. Davies, représentant britannique, Diego Garcia, comm. pers.). Compte tenu du déclin constant des stocks de poissons dans les autres régions de l'océan Indien, il semble probable que l'appât du gain attire de plus en plus de pêcheurs irréguliers vers les eaux de l'archipel des Chagos en dépit des risques encourus.

Pêche illicite d'holothuries

Des rapports indiquent que depuis plusieurs années, une flottille provenant de Sri Lanka pratique la pêche illicite d'holothuries au large de l'archipel des Chagos. Des observations directes et des entretiens avec des pêcheurs sont venus étayer cette hypothèse. Nous avons tout d'abord été informés de la présence en grandes

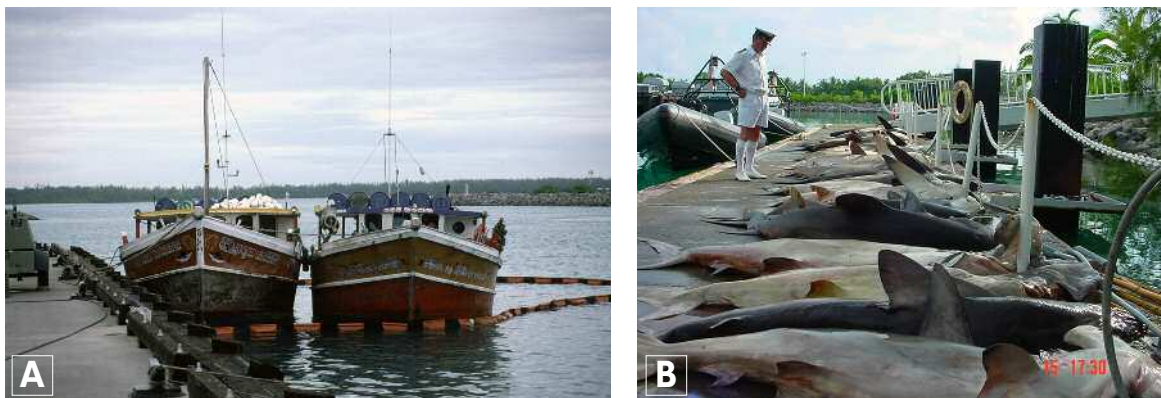


Figure 1. Captures illicites saisies et consignées à Diego Garcia.
A – Navires sri-lankais (photo : M. Spalding) ; B – Prises de requins (photo : N. Hinch)

quantités d'holothuries des Chagos dans les ports sri-lankais vers 1999 (comm. pers., Arjan Rajusuriya ; Sheppard et al., 1999). Entre temps, Terney Pradeep Kumara et al. (2005) ont recensé des importations de quelques 23 609 kg d'holothuries en 2000 et placent l'archipel des Chagos parmi les principales sources. Le déclin qu'ont accusé les stocks nationaux vers la fin des années 90 pourrait facilement être imputé au lancement de ces activités halieutiques à cette époque (Terney Pradeep Kumara et al., 2005).

Compte tenu de l'arrestation de nombreux pêcheurs illégaux d'autres stocks de poissons, il est assez surprenant de constater que les autorités des Chagos n'ont procédé à leurs premières observations directes et arrestations découlant de la pêche illicite d'holothuries qu'en 2005 (comm. pers., Tony Humphries, administrateur des Territoires britanniques de l'Océan Indien).

Les réglementations halieutiques des Chagos n'autorisent aucun navire non détenteur d'une licence de pêche à pêcher dans les eaux de l'archipel. Seules figures d'exception, le personnel habitant l'île de Diego Garcia et les quelques navires privés (souvent des yachts) qui traversent les eaux des Chagos sont autorisés à pratiquer la pêche à des fins récréatives ou pour leur consommation personnelle (Sheppard et Spalding, 2003). Afin d'éviter d'affecter les ressources halieutiques présentes, les autorités ont imposé aux exploitations commerciales mauriciennes des restrictions supplémentaires concernant les engins de pêche et le nombre total de licences octroyées, ainsi que des interdictions d'accès temporaires, notamment en période de concentrations de reproducteurs. Un certain nombre de zones ont par ailleurs été déclarées réserves intégrales, fermées à la pêche, bien que cette disposition ne soit pas appliquée pour le moment en raison d'une lacune dans la réglementation.



Figure 2. Partie du produit de la pêche d'holothuries à Eagle Island, avril 2006. Bien qu'elles n'aient pas été identifiées formellement, les espèces pêchées semblent inclure : A - holothuries à mamelles de grande valeur *Holothuria (nobilis ?)* ; B : probablement des espèces de *Actinopyga* ou de *Bodaschia* (Photos : M. Spalding)

En avril 2005, un camp d'une dizaine de pêcheurs sri-lankais non autorisés a été observé à la pointe septentrionale d'Eagle Island, réserve intégrale. Ils y avaient aménagé une série de plateaux de séchage sur une large plage de sable, recouverts de solides bâches en plastique noir pour protéger les holothuries de la pluie. Entre 5 000 et 7 000 holothuries ont été observées sur les plateaux de séchage. Si les espèces n'ont pu être formellement identifiées, tout porte à croire qu'il y avait plusieurs espèces présentes (figure 2). Il n'y avait aucun signe de la présence d'un navire-mère, mais un petit navire avec un moteur hors-bord a été observé. Aucun matériel de plongée n'a été retrouvé, même s'il est à remarquer qu'il pouvait être rangé ailleurs.

Ces observations ont été transmises aux autorités britanniques de Diego Garcia, qui ont envoyé sur place du personnel militaire à bord du navire de protection des pêches. Les pêcheurs ont été arrêtés, dûment jugés et condamnés à payer une amende. Une fois l'amende réglée, ils ont pu repartir (sans le produit de leur pêche) vers Sri Lanka.

Depuis lors, en cinq mois, les autorités ont arrêté trois navires et leurs membres d'équipage et les ont condamnés à des amendes allant de 10 000 à 17 000 dollars des États-Unis d'Amérique. Dans certains navires, on a retrouvé du matériel de plongée qui devait permettre aux pêcheurs de collecter davantage de spécimens et d'avoir accès à certaines espèces d'une valeur marchande supérieure. À ces amendes, s'ajoutent les frais d'organisation d'une expédition aux Chagos. Le voyage se fait dans des embarcations relativement petites qui consomment des quantités considérables de carburant, et prend un à deux mois.

Une telle expédition vaut la peine d'être entreprise lorsque les chances de réussite de l'opération sont grandes, d'autant plus que la valeur des holothuries sur le marché est en hausse. La valeur totale du produit de la pêche qui a été observé sur les plateaux de séchage en avril pourrait avoisiner les 60 000 à 80 000 dollars des États-Unis d'Amérique, chiffres d'ailleurs bien inférieurs au butin total que convoitaient les pêcheurs. L'interception de quatre expéditions au cours des cinq derniers mois dissuadera peut-être progressivement les autres pêcheurs de se lancer dans de telles opérations.

Incidence sur les populations sauvages

Les holothuries de l'archipel des Chagos n'ont fait l'objet d'aucune étude et, à la connaissance de l'auteur, aucune liste d'espèces n'est disponible. La figure 3 représente des photos prises dans les atolls septentrionaux des Chagos, notamment deux individus en train de pondre, comme le demandait Conand dans son éditorial du numéro 22 du Bulletin d'information de la CPS Bêche-de-mer. Les effectifs des populations sauvages de l'archipel restent inconnus, ce qui constitue des obstacles à toute tentative d'évaluer les impacts de la pêche. Compte tenu de la géographie de la région, la majeure partie de l'effort de pêche se concentre probablement autour des îles de Peros Banhos, du grand banc des Chagos et peut-être des îles Egmont. Les pêcheurs sont probablement dissuadés de pratiquer une récolte intensive aux Îles Salomon et à Diego Garcia par la présence de touristes et de militaires

ainsi que dans certains bancs non insulaires et certains atolls en raison de leur caractère extrêmement reculé et de leur forte exposition.

Cependant, il y a lieu de s'inquiéter. L'archipel des Chagos constitue en effet l'une des dernières zones de nature vierge dans l'océan Indien. Il recèle une réserve inestimable de communautés récifales sauvages et pourrait d'ailleurs jouer, dans la région, un rôle essentiel dans les déplacements des espèces et du matériel génétique vers d'autres récifs à travers l'océan. Il est extrêmement intéressant de préserver ces récifs dans des conditions saines et presque vierges pour qu'ils servent de référence à la fois aux études scientifiques et peut-être aux efforts de restauration des écosystèmes endommagés dans d'autres zones de la région. En outre, de vives inquiétudes ont été soulevées par le fait que la présence à terre d'individus dans les réserves naturelles insulaires pourrait en affecter l'écologie. L'introduction accidentelle d'espèces exotiques envahissantes aurait des effets dévastateurs sur certains des derniers vestiges de massifs forestiers feuillus présents sur les îles océaniques ainsi que sur les colonies d'oiseaux marins nicheurs qui se sont installés dans les îles. Les autorités britanniques ont fait part de leurs inquiétudes à l'auteur et s'efforceront de mettre un frein à ces activités de pêche en renforçant leur dispositif de détection et d'arrestation et en poursuivant leur dialogue diplomatique avec d'autres pays de l'océan Indien.

Bibliographie

Anderson R.C., Sheppard C.R.C., Spalding M.D., Crosby R. 1998. Shortage of Sharks at Chagos. Shark News, newsletter of the IUCN Shark Specialist Group 10:1-3.

Curtis M. 2004. Stealing a Nation. A special report by John Pilger. ITV, London. 15p.

Edis R. 2004. Peak of Limuria. The Story of Diego Garcia and the Chagos Archipelago. Chagos Conservation Trust, London. 123p.

Mees C.C., Pilling G.M., Barry C.J. 1999. Commercial inshore fishing activity in the British Indian Ocean Territory. p. 327-345. In: Sheppard C.R.C., Seaward M.R.D. (eds). Ecology of the Chagos Archipelago. Published for the Linnean Society of London, by Westbury Publishing, London.

Sheppard C.R.C. and Seaward M.R.D. 1999. Ecology of the Chagos Archipelago. Westbury Academic and Scientific Publishing and Linnean Society of London, Otley, UK. 350p.

Sheppard C.R.C., Seaward M.R.D., Klaus R., and Topp J.M.W. 1999. The Chagos Archipelago: An introduction. p 1-20. In: Sheppard C.R.C. and Seaward M.R.D. (eds). Ecology of the Chagos Archipelago. Published for the Linnean Society of London, by Westbury Publishing, London.

Sheppard C.R.C. and Spalding M.D. 2003. Chagos conservation management plan. British Indian Ocean Territory Administration, Foreign and Commonwealth Office, London. 53p.

Spalding M.D., Ravilious C. and Green E.P. 2001. World Atlas of Coral Reefs. Berkeley, California: University of California Press. 424 p.

Terney Pradeep Kumara P.B., Cumarathunga P.R.T. et Lindén O. 2005. État de la pêche des holothuries dans la région méridionale de Sri Lanka : une activité qui s'éteint faute de ressources. La bêche-de-mer, bulletin de la CPS 22:24-29.

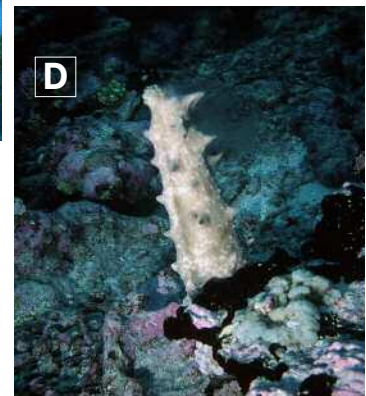


Figure 3. Photos sous-marines d'holothuries dans les Chagos. A et B – probablement *Pearsonothuria graeffei*. C – *Thelonota ananas*. D – espèce non identifiée. Les observations de reproduction ont été effectuées début mai 2001. (Photos : M. Spalding)